



MINISTÈRE DES SOLIDARITÉS ET DE LA SANTÉ

**Direction générale de l'offre de soins**

Sous-direction Régulation de l'offre de soins

Bureau prises en charge post-aiguës, pathologies chroniques  
et santé mentale (R4)

Tél. : 01 40 56 65 58

Mél. : DGOS-R4@sante.gouv.fr

La Directrice générale de l'offre de soins  
à

Mesdames et Messieurs les directeurs  
généraux des agences régionales de santé  
Mesdames et Messieurs les préfets de  
région et de département

Copie pour information

Mesdames et Messieurs les directeurs  
d'établissement de santé

Mesdames et Messieurs les Présidents  
d'URPS

Mesdames les directrices régionales aux  
droits des femmes et à l'égalité

Mesdames et Messieurs les délégués  
départementaux aux droits des femmes et à  
l'égalité

INSTRUCTION N° DGOS/R4/2018/189 du 24 juillet 2018 relative au calendrier de l'appel à projet national pour l'identification de dispositifs de prise en charge du psychotraumatisme et au jury national

Date d'application : immédiate

NOR : SSAH1821084J

Classement thématique : sante publique

**Publiée au BO** : oui

**Déposée sur le site circulaire.legifrance.gouv.fr** : oui

**Catégorie** : Directives adressées par les directeurs d'administration centrale aux services chargés de leur application.

**Résumé** : Cette instruction a pour objet de modifier le calendrier de l'appel à projets prévu par l'instruction N° DGOS/R4/2018/150 du 19 juin 2018 relative à l'appel à projet national pour l'identification de dispositifs de prise en charge globale du psycho traumatisme.

**Mots-clés** : psychotraumatisme, victimes, violences, animation, réseau, compétences

**Circulaires modifiées** : INSTRUCTION N° DGOS/R4/2018/150 du 19 juin 2018 relative à l'appel à projet national pour l'identification de dispositifs de prise en charge globale du psycho traumatisme.

**Diffusion** : ARS, établissements et professionnels de santé, Centres de santé, URPS

Le calendrier de l'appel à projets national pour l'identification de dispositifs de prise en charge du psychotraumatisme est ainsi modifié : les projets que les candidats vous auront adressés au plus tard le lundi 10 septembre 2018, seront adressés classés par ordre de priorité **au plus tard le mercredi 3 octobre 2018** à la DGOS à l'adresse [DGOS-R4@sante.gouv.fr](mailto:DGOS-R4@sante.gouv.fr)

Mes services se tiennent à votre disposition pour toute difficulté.

Pour la ministre et par délégation

**signé**

Cécile COURREGES  
Directrice générale de l'offre de soins

Pour la ministre et par délégation

**signé**

Sabine FOURCADE  
Secrétaire générale des ministères  
chargés des affaires sociales